



**République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2022**

**Extrait du
registre des délibérations du conseil municipal
Session ordinaire du 9 avril 2022**

L'an 2022 le neuf Avril à 17:00 , les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle des Fêtes, sur convocation qui leur a été adressée le 05 Avril 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.

Étaient Présents :

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Marilene DALMASSO - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Jean-Charles QUERCIA - Marguerite CARBONI - Maryse CASTELLANI - Florent REYNAUD - Cyrille LEJA - Caroline FRANCA - Elise FERRARI - Patricia ALUNNO

Pouvoirs :

FRANCOISE VADA à Myriam PASTORELLI - Cédric BERGALLO à Elise FERRARI

Absents excusés :

Daniel VAISSIERE - Frédéric TRUC

Madame Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022_22

Objet :ADMINISTRATION GENERALE- DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION

Par délibération en date du 10 juillet 2020, le conseil municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour le traitement de certaines affaires prévues par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L2122-23 de ce même code, il est porté à la connaissance des conseillers municipaux les décisions prises dans ce cadre entre le 10 Janvier 2022 et le 31 Mars 2022 à savoir :

2022/2 : Avenant Evaluation environnementale du PLU

Est accepté en date du 3 Février 2022 l'avenant relatif à l'évaluation environnementale du plan local d'urbanisme avec CEREG pour un montant TTC de 8 340,00 € TTC

2022/3 : Etudes MOE – rénovation du pont du camping

Est accepté en date du 7 Mars 2022 le devis de Ceb Legal relatif à la rénovation du pont du camping municipal de Tende pour un montant TTC de 11 052,00 € TTC

2022/4 : Acceptation d'un don :

Est accepté en date du 10 Mars 2022 le don de l'association Collectionneurs de Toury et Environs d'un montant de 324,38 €.

2022/5 : Aménagement aire de loisirs – Camping de Tende

Est accepté en date du 10 Mars 2022 le devis de Provence Jardins relatif à l'aménagement d'une aire de loisirs au camping municipal de Tende pour un montant TTC de 40 884,00 € TTC

2022/6 : Clôture jardin d'enfants CHU

Est accepté en date du 11 Mars 2022 le devis de Carletto Anthony relatif à la fourniture et pose de la clôture du jardin d'enfants du CHU pour un montant TTC de 7 400,00 € TTC

2022/7 : Clôture jardin d'enfants CHU

Est accepté en date du 15 Mars 2022 le devis de Olivari André relatif aux travaux de maçonnerie pour la clôture du jardin d'enfants du CHU pour un montant TTC de 10 140,00 € TTC

2022/8 : Etude dépôt d'explosifs

Est accepté en date du 17 Mars 2022 le devis de SAP relatif à l'étude pour la construction d'un nouveau dépôt d'explosifs pour un montant TTC de 16 380,00 € TTC

2022/9 : Acceptation de dons :

Sont acceptés en date du 24 Mars 2022 les dons suivants :

- SGC Agen : pour un montant de 200,00 euros
- Lions Club District 103 : pour un montant de 2579,97 euros
- Commune de Peisey Nancroix : pour un montant de 5000,00 euros
- Trésorerie de Cenon : pour un montant de 4000,00 euros
- Trésorerie de Beaucaire : pour un montant de 2000,00 euros
- Associazione sportiva dilettanti : pour un montant de 150,00 euros
- Trésorerie de Peyrehorade : pour un montant de 500,00 euros
- Commune les Adrets de l'Esterel : pour un montant de 870,00 euros
- Despéries : pour un montant de 100,00 euros
- Rotary Club : pour un montant de 3500,00 euros
- SGC Dole : pour un montant de 200,00 euros
- Trésorerie de Contes : pour un montant de 3000,00 euros

2022/10 : Acceptation de dons :

Sont acceptés en date du 29 Mars 2022 les dons suivants :

- CODERS 06 : 2.192,97 €
- Commune de St Agnès : 1.700,00 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Prend connaissance des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation prévue à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.*

Date de l'affichage, par extrait à la porte de la Mairie :